

# Comité de Pilotage

# Site Natura 2000

## Vallée du Canut





# Ordre du jour

## COPIL restreint

**1**

**Présentation du  
réseau Natura 2000**

**3**

**Présentation du site  
Natura 2000**

**2**

**Présentation de sa  
gouvernance**

**4**

**Élections**

# Présentation du réseau Natura 2000

- Réseau écologique européen de préservation de la biodiversité à travers la conservation des habitats naturels et des espèces

**Objectifs : Enrayer l'érosion de la biodiversité, tout en valorisant les territoires et son patrimoine naturel**

**Maintenir une sélection d'espèces et d'habitats en bon état de conservation au niveau européen + Concilier des enjeux de préservation du patrimoine naturel et des enjeux socio-économiques, culturels et régionaux**

- Deux textes fondateurs :
  - Directive « Oiseaux » : protection des oiseaux sauvages  
→ Zones de protection spéciale (ZPS)
  - Directive « Habitats Faune Flore » : conservation d'espèces de faune et de flore  
→ Zones spéciales de conservation (ZSC)

**Création d'un réseau cohérent de sites avec 2 types d'espaces :  
ZPS « oiseaux » et ZSC « habitats-faune-flore »**



# Présentation du réseau Natura 2000

- Démarche selon 3 volets :

- La concertation avec un comité de pilotage chargé de coordonner l'animation de ces sites.

- **Gestion concertée (COPIL)**

- La contractualisation avec des actions volontaires subventionnées par l'Etat et l'Europe

- **Gestion contractuelle (contrat) et volontaire (charte)**

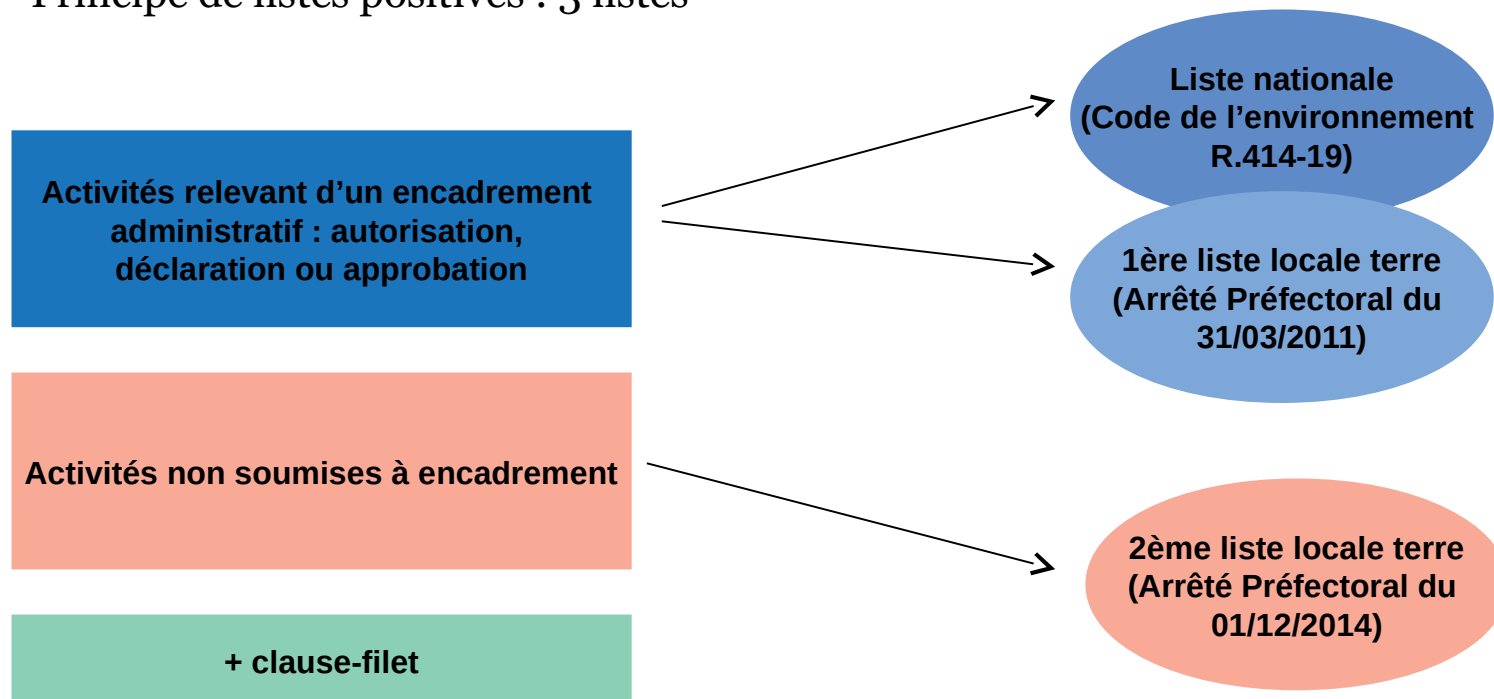
- La protection réglementaire avec les évaluations d'incidences

- **EIN2000 pour certains plans / programmes / projets / manifestations figurant sur des listes (arrêtés)**



# Présentation du réseau Natura 2000

- Plans / programmes / projets / manifestations soumis à EIN2000 :  
Appui au maximum sur les réglementations existantes  
Principe de listes positives : 3 listes



# Présentation de la gouvernance

## Le COPIL d'un site Natura 2000

- Chaque site est doté d'un comité de pilotage (COPIL) dont les membres sont désignés par arrêté préfectoral.
- Le COPIL doit désigner son président et la structure porteuse qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 parmi les collectivités territoriales membres.
  - Le président du comité de pilotage et la structure porteuse sont désignés pour 3 ans renouvelable.
  - A défaut de candidat, la présidence du COPIL et la maîtrise d'ouvrage de l'animation revient à l'État.



# Présentation de la gouvernance

## L'animation d'un site Natura 2000

- Chaque site est muni d'un document d'objectifs (DOCOB), c'est-à-dire un état des lieux écologique et socio-économique avec des objectifs de conservation et leurs modalités de mise en œuvre.

→ **DOCOB fixe les mesures de gestion du site**

- La structure porteuse assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation :
  - Réalisée par les services de la collectivité désignée comme structure porteuse
  - Confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché public

→ **Animateur Natura 2000 met en œuvre les mesures de gestion du DOCOB**

- Le financement de l'animation est entièrement subventionné.
  - 47 % par l'Etat
  - 53 % par l'Europe (fonds FEADER)



# Présentation de la gouvernance

## Le rôle du président de COPIL

- Il joue le rôle de médiateur.
- Il s'assure du bon avancement de la mise en œuvre du DOCOB :
  - en relation avec la structure animatrice technique
  - en entendant les avis des acteurs locaux
  - en faisant émerger des consensus
- Il s'assure du respect des délais prévus.
- Il fait appliquer les décisions du comité de pilotage.
- Il préside les séances du comité de pilotage.





# Présentation de la gouvernance

## Le rôle de la structure porteuse

- Elle fixe les objectifs de l'animation.
- Elle choisit l'animateur :
  - chargé de mission interne à la structure (animation en régie)
  - choix d'un prestataire dans le cadre d'une procédure de marché public (animation sous-traitée)
- Elle assure le suivi administratif des financements (service instructeur des demandes de financement = DDTM35)
- Elle organise les comités de pilotage en lien avec l'animateur.
- Elle peut bénéficier d'un accompagnement des services de l'État dans ces différentes procédures :
  - Aide pour la passation des marchés publics et pour l'obtention des financements européens



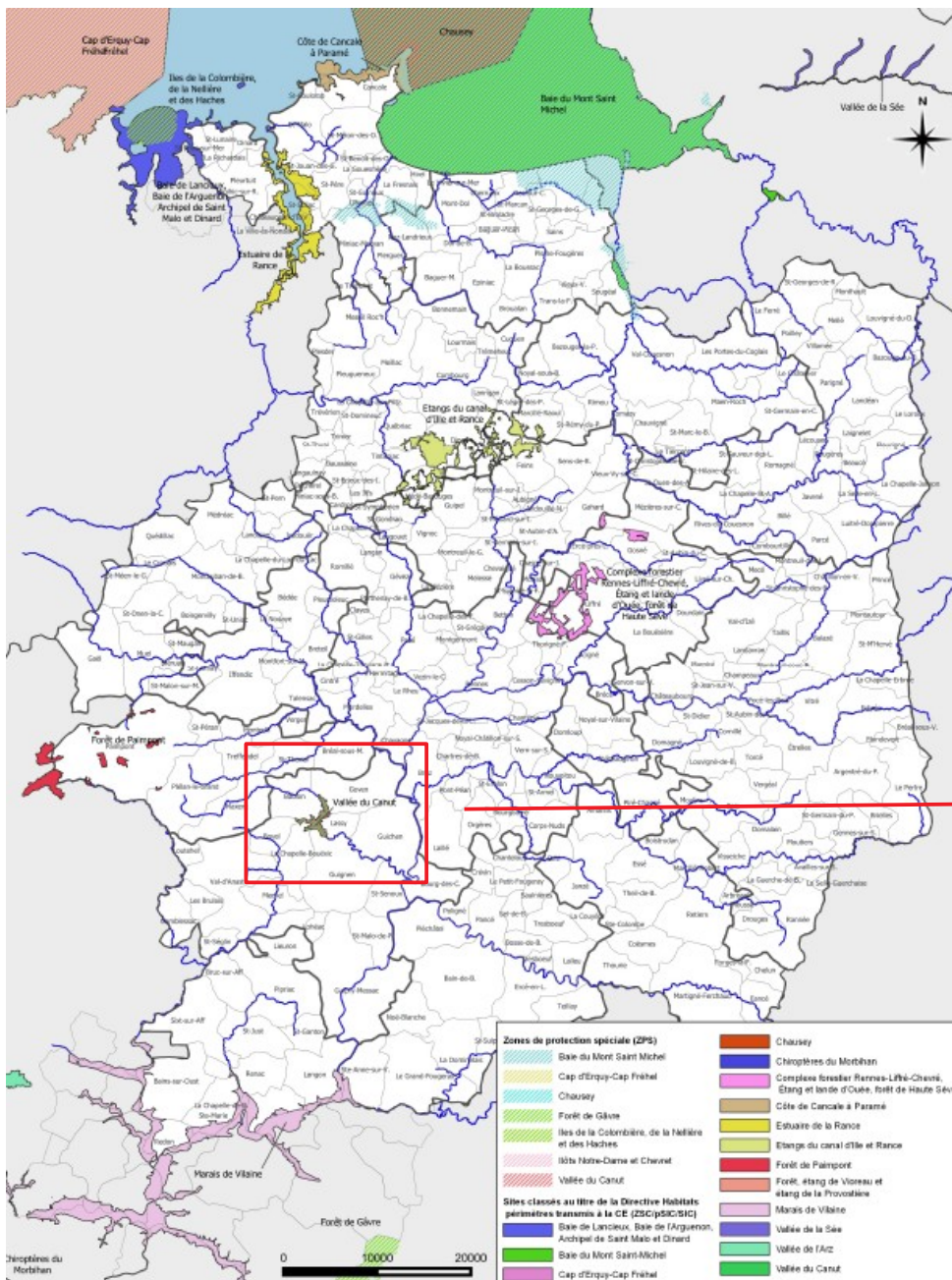
# Présentation de la gouvernance

## Le rôle de l'animateur Natura 2000

- Mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB
- Organisation et préparation des comités de pilotage annuels
- Préparation et animation de réunions locales :
  - Réunions d'information (propriétaires forestiers, agriculteurs...)
  - Interventions en milieu scolaire
- Recherche de partenaires et aide au montage de contrats Natura 2000 pour la réalisation de travaux de restauration des milieux figurant dans le DOCOB
- Promotion auprès des agriculteurs des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : retard de fauche, maintien des prairies, remise en herbe...
- Veille écologique du site
- Appui aux porteurs de projets pour l'évaluation des incidences
- Promotion des chartes...



# Présentation du site



En Ile-et-Vilaine :

au titre de la Directive Habitats :  
9 sites

→ Vallée du Canut

au titre de la Directive Oiseaux :  
3 sites

→ Vallée du Canut





# Pourquoi le site de la vallée du Canut ?



L'Europe s'engage  
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural  
l'Europe investit dans les zones rurales



## > Le site de la Vallée du Canut

Nom officiel du site Natura 2000

« Vallée du Canut »

Identifiant du site au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE

**FR 5312012**

Date de désignation en ZPS

**29 novembre 2011**

Identifiant du site au titre de la Directive « Habitat, Faune, Flore » 92/43/CEE

**FR 5302014**

Date de proposition du site comme Site d'Importance Communautaire

**Mai 2011**

Date de désignation en ZSC

**17 février 2014**

Localisation du site Natura 2000

**Région Bretagne, Département d'Ille et Vilaine**

Communes concernées par le site

**Baulon, Bovel, La Chapelle Bouëxic, Goven, Guignen, Lassy**

Superficie officielle du site

**427 ha**

Date de création du Comité de Pilotage

**04 novembre 2011**

Date de la délibération de l'opérateur

**09 décembre 2011**

Opérateur

**Département d'Ille-et-Vilaine – Service Espaces Naturels**

Président du Comité de Pilotage

**M. Marc HERVE, conseiller général délégué à la gestion et la promotion des espaces naturels sensibles**

Membres du Comité de Pilotage

**Annexe 1**

Groupes de travail constitués

**GT : Activités socio-économiques et de loisir**

**GT : Habitats, faune, flore, oiseaux**

# > Les habitats d'intérêt communautaire du site



Landes sèches



Landes humides

Pelouses sèches



**HABITAT  
PRIORITAIRE**

affleurements rocheux

Prairies humides  
oligotrophes



# > Les espèces d'intérêt communautaire du site



Pique prune

**ESPECE  
PRIORITAIRE**



Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus*



Grand murin – *Myotis myotis*



Fauvette pitchou



# Un territoire aux enjeux multiples





## > Des activités socio-économiques d'importance

Agriculture

Tourisme

Manifestations sportives

Chasse

Pêche

Exploitation forestière

Alimentation en eau du canal d'Ille-et-Rance

Pisciculture

Activités de plein-air

## > Des activités socio-économiques majeures pour le territoire

### AGRICULTURE

- > Forte importance sur le territoire
- > Polyculture et élevage bovin
- > Existence d'un bocage encore bien préservé





> **Des activités socio-économiques importantes pour le territoire**

**GESTION FORESTIÈRE**

**TOURISME ET ACTIVITES DE PLEIN-AIR**

# Objectifs de la réunion

- Le site Natura 2000 « Vallée du Canut » est en cours d'animation avec un portage du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine mais suite aux dernières élections départementales, M. Marc HERVE n'est plus conseiller départemental délégué aux espaces naturels et n'assure donc plus le rôle de président du comité de pilotage.

→ élections d'un président de COPIL et d'une structure porteuse de l'animation du DOCOB pour trois années supplémentaires (2022 – fin 2024)



# Élections

## **Comité de pilotage des sites FR5302014 (ZSC) et FR5312012 (ZPS) Vallée du Canut**

Élection du Président et de la structure porteuse chargée de la maîtrise d'ouvrage de l'animation pour la période 2022 – fin 2024

### Membres pouvant participer au vote :

- Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,
- Communes de Baulon, Bovel, Goven, Guignen, La Chapelle-Bouëxic et Lassy,
- Communauté de communes des « Vallons de Haute Bretagne Communauté »,
- Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR).



# Divers

- Rubrique Natura 2000 sur le site internet de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine

- Qu'est-ce que Natura 2000 ?
- Natura 2000 en Ille-et-Vilaine (carte, enjeux habitats/espèces, etc.)
- L'Evaluation des Incidences N2000 (liste des activités soumises à EIN, formulaires simplifiés)

→ <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Biodiversite-chasse-peche-faune-et-flore/Natura-2000>



The screenshot shows the official website of the Prefecture of Ille-et-Vilaine. At the top left is the logo of the Prefecture, featuring the French flag and the text 'PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE' with the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. The main header reads 'Les services de l'État en Ille-et-Vilaine'. Below this is a navigation menu with links for 'Services de l'Etat', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', and 'Démarches administratives'. The breadcrumb trail indicates the current page: 'Accueil > Politiques publiques > Environnement, Risques naturels et technologiques > Biodiversité, chasse, pêche, faune et flore > Natura 2000'. The main content area is titled 'Biodiversité, chasse, pêche, faune et flore' and 'Natura 2000', with a sub-header 'Mise à jour le 16/05/2021'. A vertical menu on the left lists various topics: 'Chasse et faune sauvage', 'Pêche en eaux douces', 'Natura 2000' (highlighted), 'Espèces protégées', 'Brûlage', and 'Cueillette de plantes sauvages'. On the right, there is a photograph of a natural landscape with a pond and reeds.



# La Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Merci pour votre attention !

## POUR NOUS CONTACTER



**La Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Le Morgat  
12 rue Maurice Fabre  
CS 23167  
35031 RENNES CEDEX**



**02 90 02 31 74**



**[ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr)**

